



# TORAHOME

HALAKAHA - MOUSSAR - PARASHA

MISHPATIM 5785

## UN JUIF SANS TORAH : PAR LE 'HAFETS 'HAYIM

Le 'Hafets 'Hayim explique qu'un juif doit, en toute occasion, exprimer sa fidélité envers Hashem. Berakhots, Tefilot, Mitsvots, étude... Ainsi, il est très étonnant que certaines personnes, ayant délaissé les Mitsvots, s'affirment « Juifs » en déclarant qu'ils croient en la Torah divine, mais ne la respecte pas. Mais le devoir d'un Juif dans ce monde ne consiste-t-il qu'à porter le nom de Juif, sans en assumer les actes prescrits par Hashem ?

Un homme doit être convaincu qu'Hashem a créé et disposé, selon Sa volonté, toutes les planètes et toutes les créatures, les mondes supérieurs et les êtres célestes. IL est unique et il n'existe pas d'autre Maître que Lui. IL a choisit nos ancêtres, Avraham, Yits'hak et Yaakov dès le commencement de la Création, les a aimé parce qu'ils Le servaient comme les êtres célestes et se dévouaient à Lui corps et âmes. Il fit des miracles et des prodiges en leur faveur : IL fit sortir le peuple d'Israël d'Égypte par une main puissante, des merveilles, fendit la Mer Rouge, nous la fit traverser à pieds secs et y noya nos ennemis.... Nous étions présents lorsqu'IL conclut l'Alliance, faisant de nous Son peuple, nous mettant à part et nous sanctifiant parmi les peuples de la terre, nous ordonnant commandements, décrets et statuts par lesquels Le servir.

C'est uniquement par l'accomplissement des Lois d'Hashem que le peuple Juif devint Son peuple en affirmant : « *Naassé Vénishma : Nous ferons et nous comprendrons* ». Les personnes qui se soucient de l'honneur de la Torah et dépensent de fortes sommes d'argent pour embellir le Sefer de Torah ou le Aron Hakodesh, ne doivent pas suivre leur mauvais penchant qui leur assure qu'ils ont ainsi accompli leur devoir de Juif et qu'ils en méritent le nom, bien qu'ils transgressent une grande partie de Mitsvots. L'offense qu'ils commettent en ne les ob-

servant qu'extérieurement ne pourra pas leur être excusée. Il est écrit l'interdit de travailler Shabbat, mais ils en font un jour ordinaire; de mettre les Tefilines, mais ils s'en abstiennent; de manger casher, mais ils ne veulent pas se priver de « *bons petits plats* ». L'insensé qui rejette les Lois de la Torah doit réfléchir à ce qu'il répondra le Jour du Jugement quand lui seront rappelées toutes ses actions, sans exceptions. Il doit craindre et redouter le moment où il se présentera devant le Trône de Gloire pour rendre compte de ses actes et verra la Splendeur Divine, entourée de milliers d'Anges Célestes. Comment devant cette révélation cet homme n'aura-t-il pas affreusement honte d'avoir, pour une jouissance passagère en ce monde ou pour faire comme ses « copains », transgressé tant de fois la Parole Divine ? Akavia Ben Mehalalel dit dans Pirké Avot : « Considères trois choses et tu ne commettras pas de fautes : saches d'où tu viens, où tu vas et devant Qui tu devras rendre des comptes ». Il est essentiel d'avoir conscience, à tout instant, que l'on deviendra poussière et devons rendre des comptes à Hashem qui jugera chacun d'entre nous selon ses actes. Si l'homme considérait tout ceci durant sa vie, il ne transgresserait, en aucun cas, la volonté d'Hashem.

Le Créateur nous comble de bienfaits depuis notre naissance jusqu'à la fin de notre vie. Même si nous Le louions mille ans, cela ne suffirait pas pour LE remercier de tout ce qu'IL fait pour nous. Nous devons Lui être redevables de nous avoir donné Sa Torah dans laquelle IL nous demande de choisir entre le bien et le mal.

C'est pourquoi, si un homme faute, il montre d'une part son ingratitude et d'autre part, sa bêtise, car il laisse le Yetser Ara l'empêcher de voir la Vérité en face. Comprendons que ce monde est éphémère et arrêtons de perdre du temps à des futilités. Revenons à la Torah qui nous a sauvé et soutenue durant des milliers d'années.

## PERLE DE LA PARASHA

Pourquoi est-il écrit le mot « guérir » deux fois dans le même verset ? Une seule ne suffit-elle pas ?

Nos Sages ont expliqué que la redondance : « *Guérir, il le fera guérir* », veut donner une permission au médecin de soigner les malades, car dans le cas contraire, nous aurions pu penser que seul Hashem a le

pouvoir de guérir, comme le dit la Guemara : « *Le malade devrait implorer la miséricorde d'Hashem, et ne pas chercher à se faire soigner, mais comme tout le monde n'a pas le mérite de pouvoir se contenter d'une telle démarche, les médecins sont autorisés à soigner leurs malades...* ».

On raconte qu'un jour, la sœur du Gaon de Vilna vint voir son frère, en pleurs, lui annonçant que son fils était très malade, et que les médecins ne lui donnaient aucun espoir de survie. Il lui répondit : « *Ce qui est écrit dans la Torah : « guérir, il le fera guérir » n'est qu'une autorisation accordée aux médecins pour soigner les malades, mais certes pas pour les décourager ! Il se trouve que ce moment précis est le plus propice à voir les prières exaucées ! Les docteurs en médecine n'ont pas le pouvoir de décider qui va mourir ou qui va survivre, car c'est Hashem qui soigne les malades, et les médecins ne sont que Ses intermédiaires, Ses exécutants en quelques sortes* ».

## HALAKHA : MOIS DE ADAR

YALKOUT YOSSEF

- Quand le mois d'Adar arrive, on doit redoubler de Sim'ha (joie)
- Comme il est écrit dans la Méguila : « *c'est le mois qui fut transformé pour eux de la peine à la joie...* »

• Ce mois est placé sous le signe de la chance. C'est pour cette raison qu'un juif qui a un procès avec un goy devra faire tout son possible afin qu'il ait lieu en Adar, car Israël est puissant ce mois et il peut triompher

- Les personnes qui sont pieuses ont pour habitude de jeûner le 7 Adar qui est la date de la mort de Moshé Rabbénou : c'est d'ailleurs un très bel usage d'étudier tout spécialement ce soir là
- Certains jeûnent aussi le 9 Adar car c'est à cette date précise que les écoles de Beth Shammaï et de Beth Hillel ont commencé leur controverse, ma'hloket
- Par contre, le Shabbat qui précède Pourim, on sort deux Sifré Torah et on lit la fin de la Parashat Ki Tetsé : « *Souviens toi de ce que t'as fait Amalek* ». Il faut lire cette dernière très minutieusement : c'est une Mitsva positive de la Torah d'après de nombreux décisionnaires



## REMERCIER : LA BASE

RAV SHALOM ARUSH

Remercier Hashem pour tout ouvre toutes les portes du Ciel. Comme le dit le Zohar Hakadosh, c'est grâce à cela que l'on se rapproche tout près du Créateur. Remercier, annule tous les accusateurs qui veulent nous faire du mal. Car la chose qui réveille ces mêmes accusateurs dans le Ciel est le fait de ne pas reconnaître le bien qu'Hashem nous fait. Comme le

dit le Ramban, le fait de remercier Hashem est le but de la Création. Il est important de remercier aussi pour les manques. Pourquoi ? Car il paraît évident de remercier pour les bienfaits, les miracles qu'Hashem nous procure. Par contre, il est une chose qui demande un grand renforcement, c'est justement de remercier pour les choses qui nous paraissent mauvaises. Alors, avec Emouna il faut dire merci à Hashem pour toutes les choses que nous n'avons pas obtenues ou toute situation qui est bloquée. Si un homme commence à prendre ce chemin bien précis qui est de louer Hashem pour tous ses manques, il verra des délivrances très rapidement.



## MOUSSAR

Un jour, Napoléon se promenait dans la ville de Paris quand tout à coup, il entendit des gémissements et des pleurs venant d'une synagogue. Il entra et trouva la communauté assise à même le sol en train de prier et de pleurer à chaudes larmes. Etonné, il demanda à son officier ce qu'il se passait et pourquoi ces Juifs se comportaient de la sorte. Ce dernier lui répondit que c'était le soir de Tisha Beav et que les Juifs se lamentent sur la destruction du Beth Hamikdash. Napoléon le questionna encore :

« Depuis quand les Juifs ont-ils perdu leur Temple ? ». L'officier répondit: « Depuis plus de 1500 ans environ ». Alors, Napoléon s'écria : « S'ils pleurent de cette façon pour leur Temple détruit depuis tellement longtemps, alors il est certain qu'un jour il sera reconstruit ».

Si un Goy est capable d'avoir une telle Emouna, nous devrions avoir honte et nous dire que le Beth Hamikdash sera reconstruit très bientôt. Amen. Il y a une Mitsva dans la Torah qui est celle d'attendre le Mashia'h, chaque jour. Mais comment cela doit-il se traduire dans notre comportement ? Les Rabbanims nous expliquent que cela ressemble à une personne qui a réservé un taxi afin de se rendre à l'aéroport. Cette dernière est déjà sur le trottoir en train de patienter mais le taxi est en retard. Alors, la personne commence à s'impatienter et regarde sa montre : « *Mais que fais t-il ? Il devrait déjà être là ! Je vais rater mon avion !* ». Et l'homme scrute la rue et regarde sa montre sans cesse jusqu'à ce que la taxi arrive enfin.

**C'est cela attendre le Mashia'h. Ce n'est pas juste une parole en l'air mais vraiment être persuadé qu'aujourd'hui sera le jour de sa venue. Baba Salé zatsal avait toujours un costume neuf encore sous plastique dans son armoire. Ses élèves lui en demandèrent la raison et il leur répondit que c'était le costume avec lequel il accueillera le Mashia'h, car ce n'est pas Kavod de porter des habits anciens pour la venue du Sauveur d'Israël.**



## HISTOIRE DE LA SEMAINE

La Torah nous ordonne d'une façon très claire : « et le septième jour sera pour vous Shabbat, vous ne ferez aucun travail ». Malheureusement, beaucoup de gens ne comprennent pas l'importance de ce grand jour et ne prennent pas en compte qu'il a en lui le pouvoir de donner de la force à l'homme pendant toute la semaine mais aussi durant toute sa vie. L'histoire qui va suivre en est l'illustration.

Avant la seconde guerre mondiale, Le Rav Sim'ha Kaplan zal était un jeune étudiant en Yeshiva. Comme cela se faisait à cette époque, il habitait dans une famille d'accueil en ville. Un vendredi, la maitresse de maison demanda à son mari d'aller faire quelques courses pour Shabbat mais lui dit de ne surtout pas tarder. Quelques heures passèrent et cette dernière s'impatientait. Elle se tenait à la fenêtre et guettait son mari qui n'était toujours pas rentré. Pourtant, il y avait encore du temps avant l'entrée de Shabbat ! Alors, le jeune Sim'ha se permit de lui demander la raison de son empressement. Elle lui raconta son histoire.

Il y a quelques années, son unique enfant tomba malade. Ils allèrent voir les plus grands professeurs mais le verdict était sans appel : il ne lui restait plus que quelques semaines à vivre. Décomposée et en larmes elle erra dans les rues quand un passant l'arrêta et lui demanda les raisons de son chagrin. Après avoir écouté l'histoire tragique il lui conseilla avant de rentrer chez elle, dans la ville de Mir, de passer par Radin pour y rencontrer le Hafets Haïm, le Tsadik de la génération. Sur place, elle demanda à parler au Rav mais on lui fit comprendre qu'il était âgé et ne recevait déjà plus. Mais au vu des larmes qu'elle versait, ils comprirent que la situation était très grave et décidèrent d'en faire part au Rav. Lorsqu'elle arriva devant lui, il lui demanda de prendre sur elle seulement deux choses : que la table de Shabbat soit mise tôt dans l'après midi et de faire entrer Shabbat plus tôt que l'horaire indiquée sur les calendriers. Avant de prendre congé, il lui garantit que grâce à la sainteté du Shabbat, son fils guérirait. Quelques semaines plus tard, les médecins étaient stupéfiés : comment un malade en phase terminale peut-il guérir totalement de cette façon ? Seul le Maître du monde en a le secret. Le jeune Sim'ha comprit alors pour quelle raison cette femme attendait impatiemment son mari.



## LASHON ARA

'HAFETS 'HAYIM

Un homme sincèrement pieux ne doit pas se joindre à un groupe de gens s'il n'est pas sûr que ses membres surveillent leur langage.

Il faut fuir les assemblées de bavards comme le feu. Pourquoi s'asseoir parmi des personnes qu'on sera ensuite obligé de réprimander parce qu'ils disent du Lashon Ara ? Car on sera puni si on ne proteste pas,

même si on ne fait qu'entendre ces bavardages. Comme le dit Rabbénou Yona dans son livre Shaarei Teshouva (3,197) : Si quelqu'un entend d'autres personnes dire du Lashon Ara ou des choses vulgaires, ou il se trouve dans une assemblée de moqueurs qui manquent de respect pour la Torah et les Mitsvots et qu'il choisit de se taire parce qu'il sait que ces hommes, insensibles à toute remontrance, ne tiendront pas compte de ses protestations, son silence sera puni, car les pécheurs le prennent pour un assentiment. On a donc l'obligation de reprendre ces gens et de les réprimander sévèrement, pour rehausser le respect de la Torah et des Mitsvots qu'ils bafouent, ou rétablir l'honneur de la personne dont ils médissent. C'est une des raisons pour lesquelles on doit fuir la compagnie des impies car sinon, on risquerait d'entendre leurs propos médisants et de s'abstenir de répondre. C'est pourquoi le Roi Salomon disait : « Ne jalouse pas les hommes d'iniquité : ne souhaite pas frayer avec eux. Car leur cœur machine des ruines, et leurs lèvres débitent l'injustice » (Mishlei 24,1,2).